MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : STRASBOURG

Autres communes :

R500

Appellation : Palais des Fêtes

Monument(s)

Appellation : Palais des Fêtes

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 09/02/2007

Étendue de la protection : Le Palais des Fêtes en totalité y compris les huisseries et les éléments immeubles par destination. (cad. section 84 ; parcelle n° 14 ; parcelle n° 44)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.